Pôle communication

Vendredi 11 février 2022

CORONAVIRUS Covid-19

POINT SANITAIRE DU VENDREDI 11 FÉVRIER À 14 h

35 043 cas confirmés depuis le 06/09/2021	**1 047** nouveaux cas au cours des dernières 24 heures
36 Patients hospitalisés en unité Covid-19 / **2** Patients en réanimation	**284** décès depuis le 09/09/2021, dont **0** au cours des dernières 24 heures
3 280 Taux d'incidence sur 7 jours	**1 134** doses de vaccin injectées le 9 février / **65,67 %** de vaccinés sur la population totale

POINT SANITAIRE

Depuis hier, jeudi 10 février, à 14 heures, **aucun** décès supplémentaire à déplorer, soit **284** au total depuis le 9 septembre.

Cas positifs
1 047 nouveaux cas positifs ont été confirmés dans les dernières 24 heures.
Les cas positifs comptabilisés s'élèvent à **35 043** depuis le lundi 6 septembre.
Le nombre de cas actifs est de **13 486.**
Le taux d'incidence cumulé sur 7 jours glissants est de **3 280** pour 100 000 habitants.

Hospitalisations
Deux patients atteints du COVID-19 sont pris en charge au service de réanimation.

36 patients sont hospitalisés en unité de médecine COVID-19.

21 273 personnes sont considérées comme guéries par les services médicaux qui les ont accueillies.

VACCINATION

Aucune injection n'a été administrée hier, compte tenu des alertes cycloniques.

Depuis le début de la campagne :

- **186 837** personnes ont reçu au moins une dose de vaccin ; soit **80,74%** de la population vaccinable et **68,94 %** de la population totale ;
- **177 971** personnes ont reçu deux doses de vaccin ;
- **72 060** personnes ont reçu une dose de rappel.

À ce stade, **76,91 %** de la population vaccinable, soit **65,67 %** de la population totale ont reçu un schéma vaccinal complet.

SUIVI DE LA SITUATION SANITAIRE

Il n'y aura pas de point sanitaire ce week-end. Vous pouvez consulter les chiffres disponibles sur le « Tableau de bord de la crise » à cette adresse :
https://georep.nc/carto-thematique/sante-securite-et-civisme/covid-19

OÙ SE FAIRE VACCINER ?

Nouveau : demain samedi 12 février, le centre de vaccination de la salle d'honneur de la mairie de Nouméa sera exceptionnellement ouvert **de 8 h à 16 h**, pour faciliter les injections de doses de rappel. En effet, à compter du 15 février 2022, pour conserver un pass sanitaire valide, les personnes majeures devront avoir reçu leur dose de rappel au maximum quatre mois après leur primo-vaccination complète ; et la durée de validité du certificat de rétablissement passe à quatre mois maximum après l'infection (au lieu de six).

Vendredi 11 février

- **Nouméa, salle d'honneur de l'hôtel de ville**, sans rendez-vous, de 8 h à 15 h 30.
- **Nouméa, CSF de Montravel** (province Sud, tél. : 20 44 00), avec ou sans rendez-vous, de 8 h à 16 h.
- **Nouméa, CAFAT Receiving**, sans rendez-vous, de 8 h à 16 h
- **Dumbéa-sur-mer, centre médico-social** (province Sud), avec ou sans rendez-vous (tél. : 20 47 20), de 13 h à 16 h.
- **Plum, annexe de la mairie du Mont-Dore,** avec ou sans rendez-vous (tél. : 43 76 00), de 13 h à 18 h.
- **La Foa, salle socio-culturelle** (province Sud, tél. : 20 44 00), vaccination de de 8 h 30 à 12 h. Tests de 13 h à 16 h.
- **Centres médico-sociaux de Canala, Houaïlou, Poindimié et Ponérihouen** (numéro vert province Nord : 05 00 22).
- **Centres médico-sociaux de Lifou, Maré, Ouvéa** (numéro vert province des Îles : 05 00 90).

Samedi 12 février

- **Nouméa, salle d'honneur de l'hôtel de ville**, sans rendez-vous, le samedi, **de 8 h à 16 h**.
- **Plum, annexe de la mairie du Mont-Dore**, avec ou sans rendez-vous (tél. : 43 76 00), de 8 h à 11 h.

VACCINATION DES 5-11 ANS

- **centre de la CAFAT Receiving**, sur rendez-vous via le site www.allomedecin.nc, du lundi au vendredi, de 14 h à 15 h 30 ;
- **CSF de Montravel**, le mercredi et le vendredi, de 13 h à 15 h 30, sur rendez-vous au 20 53 00.
- **CHN de Koné** le mercredi après-midi de 14 h 30 à 16 h sur rendez-vous au 05 00 22.

La vaccination est proposée aux enfants de 5 à 11 ans sur rendez-vous exclusivement, en présence de l'un des deux parents ou du tuteur légal ; sur présentation des pièces d'identité des parents et enfants (ainsi que du livret de famille si les noms de famille sont différents).

L'accord écrit d'un des deux parents est nécessaire. Il est téléchargeable sur le site « gouv.nc ».

Cette vaccination n'est pas obligatoire, mais elle est fortement recommandée aux enfants présentant un risque de développer une forme grave de la maladie ou vivant avec des personnes à risque.

LIENS UTILES

Dépistage et consignes aux malades : https://gouv.nc/niveau-alerte/depistage-consignes-aux-malades

Pass sanitaire : https://gouv.nc/niveau-alerte/pass-sanitaire

Information aux voyageurs : arrivées, départs

Sites de vaccination : Où se faire vacciner ?

Point sanitaire : https://gouv.nc/coronavirus

Point vaccinal : https://gouv.nc/vaccination

Tableau de bord de la crise : https://georep.nc/carto-thematique/sante-securite-et-civisme/covid-19